

SOMMAIRE

● Les actualités du Prith

- Enquête par questionnaire portant sur l'élaboration et la mise en oeuvre prochaine du nouveau dispositif "Alternance Handicap Grand Est"
- Information sur le lancement des Prestations d'appuis spécifiques
- Emploi accompagné : sélection des projets sur les départements non encore couverts et le renouvellement des dispositifs existants
- La professionnalisation des acteurs

● Zoom sur

- Nomination de Malika Bouchehouia, nouvelle Présidente de l'Agefiph
- Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- French impact
- La convention Prism'emploi
- Le rapport d'activité du Fiphfp

● L'actualité en chiffres

- L'alternance en chiffres - 2017

● Actualités législatives et réglementaires

- La remise du rapport Cap 22
- L'actualité des MDPH

● Agenda



Les actualités du Prith

✓ Enquête par questionnaire portant sur l'élaboration et la mise en oeuvre prochaine du nouveau dispositif "Alternance Handicap Grand Est"



L'Agefiph Grand Est va réformer ses dispositifs dédiés à l'alternance par la mise en oeuvre d'une réponse homogène sur l'ensemble du territoire régional.

Le futur dispositif, intitulé "Alternance Handicap Grand Est" succédera au 1er avril 2019 aux deux dispositifs existants, APT (Alternance Pour Tous) sur le territoire de l'ex-Champagne-Ardenne et DIRPHA (Dispositif d'Intégration Régional des Personnes Handicapées vers l'Alternance) sur les territoires de l'ex-Alsace et de l'ex-Lorraine.

Il reposera sur quatre types de prestations : diagnostic, préparation à l'alternance, recherche du contrat, suivi du contrat.

Dans cette perspective, la coordination de PRITH a été mobilisée dans la mise en oeuvre d'une enquête par questionnaire adressée aux partenaires concernés par le futur dispositif afin de mieux identifier les besoins d'appui et d'accompagnement des personnes handicapées, des entreprises et des acteurs de l'orientation et de la formation à chaque phase du parcours vers et dans l'alternance.

71 personnes représentant 71 structures différentes ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 30% : 34 CFA, 10 structures d'éducation spécialisés (IME et Ulis), 9 Missions Locales, 6 Cap Emploi, 4 prestataires DIRPHA et APT, 4 organismes de formation, 1 agence Pôle Emploi, 1 ESAT + 2 autres structures.

Les résultats de l'enquête démontrent une forte adhésion des partenaires aux principes structurant du futur Dispositif Alternance Handicap Grand Est, avec un "taux d'adhésion global" aux éléments proposés oscillant entre 89 % et 97% (Tout à fait satisfaisant + partiellement satisfaisant).

[En savoir plus](#)

✔ **Information sur le lancement des Prestations d'Appuis Spécifiques**

Les Prestations Ponctuelles Spécifiques deviennent les PAS : Prestations d'Appuis Spécifiques. Mobilisables à tout moment du parcours professionnel, ces prestations financées par l'Agefiph et le Fiphfp permettent d'apporter à la personne et à l'employeur un appui expert dans le cadre de la définition d'un projet professionnel, la phase d'intégration en emploi ou en formation, ou le suivi en emploi.

Cet outil est mobilisable par prescription uniquement de : Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locales, les entreprises privées et les employeurs publics (seulement si une convention a été signée avec le Fiphfp), la Délégation Régionale Agefiph et Déléguée Territoriale au Handicap du Fiphfp (en urgence/opportunité)

Nouveauté : Les PAS concernent également les Troubles Cognitifs afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes avec des troubles de type "DYS", du spectre autistique ou encore résultant d'une lésion cérébrale.

[En savoir plus](#)

✔ **Emploi accompagné : sélection des projets sur les départements non encore couverts et le renouvellement des dispositifs existants**

En plus de la reconduction des 10 projets existants depuis 2017 dans 7 départements, l'ARS en partenariat avec la Direccte, le Fiphfp et l'Agefiph a lancé un appel à projet en juillet dernier afin de couvrir l'ensemble du territoire Grand Est.

A partir de novembre 2018, les trois nouveaux dispositifs sélectionnés seront effectifs dans les Vosges (l'AVSEA88), les Ardennes (l'UGECAM Nord Est) et la Marne (Permanence du Jard/Papillons Blancs) .

Une file active de 10 places par département est proposée pour permettre un accompagnement alliant insertion professionnelle et médico-social pour les personnes : La population ciblée doit être conforme au décret n°2016-1899 du 27 décembre 2016 modifié, c'est à dire les travailleurs en situation de handicap avec une orientation de la CDAPH.

[En savoir plus](#)

✔ **La professionnalisation des acteurs**

L'Agefiph, en partenariat avec la région Grand Est, a lancé un appel d'offre pour la réalisation de prestations de formation sur le handicap à destination des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle de la région Grand Est.

Les prestations seront proposées en complémentarité et en articulation avec l'offre de service des programmes d'appui et d'accompagnement des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'insertion (Pôle professionnalisation, mission Carif) de la Région. Elles comprendront des sessions de formation de base, d'approfondissement thématique et de spécialisation sur des handicaps spécifiques au travers de 14 modules. Ces modules, indépendants les uns des autres, seront mobilisables en fonction des besoins du public. Le déploiement des formations est prévu à compter de janvier 2019. Programme à suivre.



Zoom sur...

✓ **Nomination de Malika Bouchehouia, nouvelle Présidente de l'Agefiph**

L'assemblée générale de l'Agefiph a élu sa nouvelle présidente et son nouveau bureau le mardi 11 septembre 2018. Malika Bouchehouia, (collège des employeurs, représentante du MEDEF), a été élue Présidente pour une durée de trois ans.



✓ **Loi pour la "liberté de choisir son avenir professionnel"**

La loi pour "La liberté de choisir son avenir professionnel" qui porte principalement les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage a été promulguée le 5 septembre 2018. Elle a été publiée au Journal Officiel du 6 septembre 2018.

Les principales mesures de la loi :

- La monétisation du Compte Personnel de Formation (CPF)
- La reconfiguration du conseil en évolution professionnelle (CEP), dispensée par de nouveaux opérateurs sélectionnés par appel d'offres
- L'alternance : jusqu'à 30 ans
- La création d'une commission paritaire interprofessionnelle régionale agréée par l'Etat chargée de valider les demandes de CPF de transition
- Une responsabilité accrue des branches professionnelles en matière d'apprentissage
- Un nouvel établissement public, France compétences, sera chargé de la régulation de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (suivi et évaluation de la qualité des actions de formation dispensées, observation des coûts et des niveaux de prise en charge des formations, actualisation du répertoire national des certifications professionnelles...)
- DOETH: modification du cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

[En savoir plus](#)

✓ **La french impact : un accélérateur d'innovation sociale**

Créé en janvier 2018, sous l'égide de Nicolas Hulot, le "French impact" est une nouvelle bannière nationale qui vise à fédérer et valoriser les acteurs de l'innovation sociale. Ce programme d'une durée de trois ans, capitalise les initiatives qui oeuvrent à l'amélioration de la vie publique.



Le "French impact" se définit comme un accélérateur d'innovation sociale (AIS) et couvre des secteurs et thématiques multiples : l'éducation, l'inclusion sociale et professionnelle, l'emploi, le sport, la santé ou le handicap.

Parmi les projets soutenus sur le champ du handicap :

- **Messidor**, qui vise à accompagner les personnes handicapées psychiques vers le travail.
- **La fondation Simon de Cyrène** pour ses lieux de vie partagés entre personnes valides et handicapées
- **WeTechCare** qui a pour ambition de construire une société où le numérique simplifie le quotidien de chacun et accélère les parcours d'insertion des plus fragiles...

Source : *Handicap.fr*

[En savoir plus](#)

✓ Signature d'un accord sur l'emploi des travailleurs handicapés en intérim : Etat et Prism'emploi



Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, a signé le 20 septembre 2018 un engagement avec Prism'emploi afin de favoriser l'insertion dans l'emploi des travailleurs handicapés via le secteur du travail temporaire. Prism'emploi représente plus de 8 000 agences d'emploi réparties sur le territoire national. Cet engagement a pour finalité de contribuer à l'inclusion par l'emploi, à développer et mobiliser les partenariats avec les OPS, l'Agefiph, les entreprises dans chaque région.



[En savoir plus](#)

✓ Consultation Agefiph Handinnov

A l'occasion de la prochaine SEEPH 2018, l'Agefiph lance une vaste consultation visant à identifier des idées et/ou projets innovants pour une société plus inclusive.

Pour contribuer à cette consultation, deux étapes vous sont proposées :

La première : Participer à la plateforme de consultation en ligne : <https://agefiph-handinnov.com>

N'hésitez pas à commenter, proposer, voter... Votre avis est essentiel !

La deuxième : Vous associer à un évènement participatif le 20 novembre prochain de 9h00 à 12h30 (au Live Point à Paris) pour découvrir les résultats de cette consultation et contribuer aux futures orientations de la démarche innovation de l'Agefiph.

Lien pour s'inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/1E3N9M15NNIVPvGz0s9QN2Lcay_N7zyxP9-2HqWWI7ug/viewform?edit_requested=true



[En savoir plus](#)

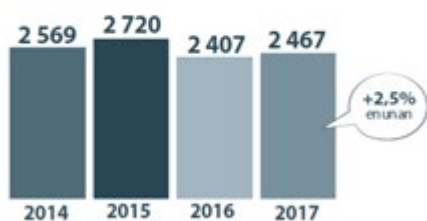


L'actualité en chiffres

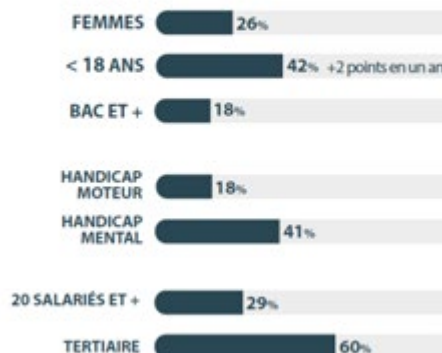
✓ L'alternance des personnes handicapées en chiffres

En 2017, le nombre de contrats d'apprentissage a progressé de 2% en un an, pour les travailleurs handicapés comme pour le tout public. Le nombre de contrats d'apprentissage aidés financièrement par l'Agefiph (2 467 en 2017, 0,9% du total) a augmenté de 26% par rapport à 2012 avec une hausse durant les trois premières années (2013-2014-2015) du plan de développement de l'alternance de l'Agefiph.

Evolution des entrées en contrat d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Caractéristiques des contrats d'apprentissage BOE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Comparativement au tout public, les contrats d'apprentissage pour les travailleurs handicapés bénéficient davantage aux hommes (74%, +8 points) et à des personnes moins diplômées (18% ont un niveau de formation bac ou plus, contre 47% pour le tout public).

Concernant la taille des établissements pourvoyeurs de contrats d'apprentissage, si l'on enregistre une progression tendancielle des employeurs de 250 salariés et plus, les établissements de moins de 10 salariés restent majoritaires avec 60% des contrats.

[En savoir plus](#)



Actualités législatives et réglementaires

✓ La remise du rapport Cap 22, Comité Action Publique 2022



Lancé en octobre 2017 par le Premier ministre Edouard Philippe, ce programme a pour objectif de repenser le modèle de l'action publique en interrogeant en profondeur les métiers et les modes d'action publique au regard de la révolution numérique qui redéfinit les contours de notre société.

Remis au mois d'avril, vingt-deux propositions ont été formulées dont certaines concernent plus spécifiquement le public en situation de handicap.

Voici quelques exemples de propositions :

- Améliorer la qualité de service délivrée par les MDPH, en allégeant la charge administrative pour les usagers et les personnels et en renforçant l'accompagnement
- Créer un portail national pour améliorer l'information des personnes handicapées et de leur famille
- Adapter l'offre des établissements spécialisés pour proposer des solutions au plus proche des usagers.

[En savoir plus](#)

✓ L'activité des MDHP en 2017

Une augmentation des demandes qui se traduit par 80 000 dossiers supplémentaires traités en 2017. Au total, 4,5 millions demandes ont été adressées aux MDPH soit une augmentation de 4,5 %. Ces demandes se caractérisent par une hausse du taux de premières demandes de cartes d'invalidité ou de priorité et de cartes de stationnement liées au déploiement de la carte mobilité inclusion (CMI). Une baisse de la part des demandes liées à l'emploi aux adultes handicapés est également à souligner. Parmi les prestations adultes, on observe principalement une baisse du taux d'accord de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) : 66,1 % contre 71,2 % en 2016. [En savoir plus](#)



Agenda

✓ Rendez-vous emploi et mobilité de la fonction publique

Jeudi 15 novembre 2018

La PFRH Grand Est (Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines), organise le Jeudi 15 novembre 2018 au Centre des Congrès "Le Capitole" à Châlons-en-Champagne (51), le Rendez-vous Emploi et mobilité de la fonction publique avec l'appui de nombreux partenaires régionaux dont le Fiphfp et la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts Grand Est.

Cette journée est un lieu de rencontre des agents et des employeurs des trois fonctions publiques (Territoriale - Hospitalière - Etat) dans la Région mais également des Ecoles et Centres de formations ainsi que des prestataires au service des agents et des employeurs pour accompagner les agents dans les parcours mobilité - santé et prévention - action sociale...

L'évènement s'articule autour de conférences - tables rondes - des entretiens individuels avec des conseillers mobilité carrière, des référents formation qui animeront des ateliers collectifs pour accompagner les agents dans leur parcours professionnel. Une particularité pour cette année 2018 l'entrée du Salon est ouverte au Grand Public.

[En savoir plus](#)

✓ **Lancement de la 22ème édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) : une mobilisation massive en région Grand Est** Du 19 au 25 novembre 2018

Du lundi 19 au Samedi 25 Novembre 2018 se déroulera la 22ème édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées organisée par l'Agefiph en partenariat avec le Fiphfp, Ladapt et de nombreux partenaires : Cap Emploi, Pôle Emploi, les entreprises, les ESAT, les associations...

Du 10 au 14 septembre, à l'occasion de 4 journées interdépartementales de préparation à la SEEPH 2018, les partenaires se sont réunis sur chaque territoire, pour effectuer un point d'étape sur l'organisation, capitaliser et partager les évènements qu'ils souhaitent valoriser sur la région Grand Est.

Ce sont plus de 90 participants et pilotes qui ont relayé l'information, impliqué leurs équipes et qui portent les actions à l'échelle de la région, du département et du local. Le recensement des actions, via la coordination du PRITH, capitalise 77 évènements sur le Grand Est. Ils sont nombreux à avoir répondu à l'appel et cette année sera marquée par une mobilisation massive et une pluralité de projets remontés à ce jour.

Parmi ceux-ci, des forums emploi-orientation, des visites d'entreprises, des conférences, des matinées d'échanges, des ateliers conseil pour faciliter sa candidature, des tables rondes... L'opération "Activeur de progrès" sera reconduite. Les entreprises et tous ceux qui agissent en faveur de l'emploi des personnes handicapées sont invitées, à se mobiliser et à témoigner de leur engagement, notamment via les réseaux sociaux #activeurdeprogrès.

Le programme de l'ensemble des évènements régionaux est disponible sur le site du Prith : <https://prith-grandest.fr/semaine-europeenne-lemploi-personnes-handicapees-2018/>

... La prochaine lettre du Prith Grand Est : Janvier 2019 ...



www.prith-grandest.fr

prith-grandest@practhis.asso.fr

[S'abonner a la newsletter du Prith Grand Est/](#) [Se désabonner](#)

